

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

SOMMAIRE. — ITALIE. — Troubles à Dijon. — Lettre du président de la République. — Hongrie. — Assemblée nationale. — CHRONIQUE PARISIENNE. — NOUVELLES DE LYON. — Nouvelles étrangères. — Variétés. — Feuilleton : Les trois cartouches du grenadier Bon Temps.

Lyon, 9 Mai 1849.

Liste adoptée par le comité général des sections réunies et par le comité conciliateur pour les élections du 13 mai dans le département du Rhône.

AUBERTIER, représentant du peuple.
BACOT, adjoint au maire de Lyon.
BOISSIEUX, (Alphonse de)
DALAIN, membre du conseil général.
GOUJON, ancien fabricant.
LEBON DESMOTTES, général de brigade.
FERROUILLAT, représentant du peuple.
MORTEMART, Idem.
REVEIL, maire de Lyon.
RIVET, conseiller d'État.
VAUXONNE, membre du conseil général.

La position de la France est aujourd'hui plus belle qu'elle ne l'a jamais été, comparativement aux puissances étrangères du continent. Quand nous disons belle, nous ajoutons tout de suite le correctif de ce mot, en montrant que ce n'est que parce que tous nos voisins ont encore à affronter bien des périls qui, chez nous, tendent sans cesse à s'amoindrir. Si les élections sont telles que l'appui de l'Assemblée législative soit accordé au pouvoir avec une juste impartialité; si nous n'avons plus le spectacle affligeant de cette majorité flottante qui, aujourd'hui, mène la France tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, au gré de ses caprices, nous aurons enfin l'occasion de ressaisir notre juste influence dans le concert européen. Les traités de 1815 avaient resserré le réseau qui tendait à nous annuler en nous absorbant. Aujourd'hui, sans que la France ait mis la main sur la

garde de son épée, ces traités croulent sous leur propre iniquité. C'est que la force seule ne peut disposer ni des nationalités, ni des formes du gouvernement; à la longue, l'opprimé se soulève et montre quelquefois à son oppresseur un adversaire digne d'entrer en lutte. Qui peut dire tout ce qu'il adviendra de tous les bouleversements auxquels l'Europe nous fait assister depuis une année? L'Autriche, violemment disloquée, d'une part; maintenant, d'une autre, son avenir douteux invoquant un appui qu'elle redouterait en tout autre temps que celui de la plus terrible nécessité. L'Allemagne faisant une guerre injuste pour avoir quelques places maritimes, et travaillée à l'intérieur d'un mal d'enfantement d'où il sortira peut-être une affreuse guerre civile. La Prusse, ambitieuse d'abaisser la supériorité de l'Autriche en Allemagne. Tous ces symptômes qui annoncent le craquement prochain d'un vieil édifice, doivent nous commander l'union et la prudence qui font la force, afin d'épargner à notre nation les éclats de l'orage qui gronde dans le voisinage. Jamais la nécessité d'un bon gouvernement pour la France n'a été si pressante; jamais les circonstances ne furent si pleines d'imprévu, et jamais le scepticisme politique n'a pu trouver un champ où il soit nécessaire de manœuvrer avec plus de circonspection, d'habileté et d'ensemble. Nous devons nous défier, dans ce moment, du double travail de la démagogie au dedans, et de l'absolutisme au dehors, qui commence à pointer à l'horizon. La Russie a mis le pied hors de ses frontières, mais la Russie pourrait bien, cette fois, jouer gros jeu en envoyant ses bataillons au contact du souffle de la liberté qui règne dans toute l'Allemagne. C'est un spectacle dont nous pouvons devenir acteurs. Ayons donc la sagesse de comprimer les germes de division qui pourraient exister parmi nous, afin d'avoir la force d'agir, si l'honneur et l'intérêt de la France venaient à l'exiger.

Les nouvelles d'Italie que nous trouvons dans les journaux du Midi, nous apportent quelques détails sur les événements de Rome. Nos pertes n'ont pas été aussi sensibles qu'on l'avait dit d'abord; néanmoins elles sont d'autant plus douloureuses qu'elles sont inutiles.

Un nouvel incident vient ajouter encore à l'humiliation de notre situation.

Nous allons à Rome sans savoir au juste ce que nous y ferons, ne servant personne, blessant tout le monde, et nous y faisant représenter par un corps d'armée extrêmement faible; si faible que les bandes italiennes elles-mêmes, ces éternels fuyards que les Autrichiens ont chassés partout devant eux presque sans combat, peuvent insulter à notre drapeau. Voilà ce que fait la France; voilà ce que fait la fille aînée de l'Europe.

Pendant ce temps, le roi de Naples, ce souverain d'un Empire infime, mais qui a donné presque seul en Europe des gages d'énergie et de résolution, marche franchement. Il a réuni 8,000 hommes et cinquante pièces de canon, et, à l'heure qu'il est, il aura sans doute installé le pape sur son trône.

Quant à nous, repoussés et battus, nous assistons à son triomphe en attendant des renforts pour nos troupes et des instructions pour nos généraux.

Voilà où nous a conduits la déférence que le gouvernement a eue pour une opposition bavarde, tracassière et ignorante. Au lieu d'aller droit au but vrai, juste et libéral : la restauration du pape, il s'est fourvoyé, et il en porte la peine. Quant à l'opposition, première cause du mal, elle va en tirant parti, et déjà le courrier d'aujourd'hui nous apporte le commencement d'un débat où M. Jules Favre, dans sa rage contre le ministère, oublie qu'il parle devant un auditoire français; il demande que nos troupes soient rappelées, et que deux représentants aillent faire des excuses aux Romains. Notre échec est bien triste,

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Les trois cartouches DU GRENADIER BONTEMPS

PAR AMÉDÉE SELLIER.

I. — La veille, le jour et le lendemain de la bataille de Montmirail (1814).

Leur compagnie était la seconde du premier régiment de grenadiers, et formait la tête de colonne.

Chaque soldat, l'arme au bras tout au plus près du corps, la tête haute, les regards étincelants, attendait avec anxiété le signal de marcher en avant. On brûlait d'en finir par un coup d'éclat et de chasser définitivement l'ennemi. Les Français avaient assez de courage pour ne rien redouter. Leur cri favori de : « Vive l'Empereur ! » l'habitude de la victoire, leur tenaient lieu du nombre. Ils étaient vingt-six mille hommes contre les armées de Prusse et de Russie, s'élevant ensemble à plus de soixante-dix mille combattants.

Les Français attaquaient avec furie ces masses compactes; ils abordaient même et enlevaient à la baïonnette les positions des Russes et des Prussiens, aux cris mille fois répétés de : « Vive l'Empereur ! » mais l'infériorité numérique de nos bataillons les contraignait bientôt à céder à un ennemi trois fois plus nombreux des positions qu'ils avaient jonchées de leurs cadavres.

L'ardeur de cette poignée de braves, sans s'éteindre tout-à-fait, commençait à se refroidir par les obstacles sans cesse renaissants, et l'inutilité des efforts inouïs qu'on faisait depuis le matin, lorsqu'un cri, un cri magique, se fit entendre sur toute la ligne française :

« Voilà la garde ! »

Tous les regards se tournent un instant en arrière, et, en effet, on aperçoit à une faible distance cette forêt de plumets rouges, ces drapeaux échevelés par la mitraille, ruisselants d'or et de sang, et couverts de poussière, ces bataillons calmes et terribles, dont la présence seule a toujours décidé la victoire. On la reconnaît, c'est bien elle, c'est la garde.

Aux cris de joie, aux clameurs d'héroïque ivresse

viennent se joindre de toutes parts ces cris : « A nous la garde ! à nous la garde ! » et ces furieuses invitations se mêlent aux décharges incessantes de trois cents pièces de canon et aux cris de : « Vive l'Empereur ! » jetés à la face du ciel comme un défi de la victoire.

Le courage ou plutôt l'espérance renaît dans le cœur de tous; on se félicite d'un regard, on se complime de d'un geste. La certitude de vaincre encore brille dans tous les yeux, illumine toutes les physiologies. Les blessés, à ce mouvement général, désertent les ambulances à peine pansés, et reviennent prendre leur rang; l'artillerie redouble ses coups, la cavalerie ses charges, l'infanterie ses feux de pelotons et ses feux de file. On chante, on crie, on se meurt de gloire et de joie, et l'ennemi, attentif, atterré, l'ennemi qui de ses positions a reconnu aussi les corps de la garde impériale, se démoralise et n'attend qu'une attaque générale pour se débander sans trop de honte, et pour commencer une retraite qu'il puisse s'avouer nécessaire.

(La suite au prochain numéro.)

mais le discours de M. Jules Favre est cent fois plus honteux.

Les journaux rouges de notre localité ont fait grand bruit de quelques troubles survenus à Dijon et d'une mutinerie qui s'est manifestée dans le 7^e léger, campé sur l'esplanade des Invalides, à Paris. Sur eux, l'armée, avilie, aurait répudié les d'honneur qui font sa gloire et sa force; pactisés à Dijon, avec l'émeute; à Paris, avec les doctrines communistes; elle attache à notre drapeau une tache indélébile. Qu'est-ce que cela leur fait, à ces artisans de désordre, que des soldats manquent à leur devoir; qu'ils s'insurgent contre leurs chefs; qu'ils introduisent dans notre armée des germes de dissolution! Qu'est-ce que cela leur fait, à eux, de détruire cette magnifique réunion de 500 mille hommes qui effraie l'Europe! Ils applaudissent aux mauvais garnements qui traînent leur uniforme dans la fange des clubs; ils encouragent les lâches désertions, les émeutes criminelles, car tout cela sert leurs projets et prépare le résultat épouvantable après lequel ils courent. — Détruire, détruire, et encore détruire, voilà leur but.

Dieu merci l'armée n'est pas encore aussi coupable qu'ils désirent la voir, et pour tirer des faits les conclusions qui leur plaisent, ils n'ont pas reculé devant une exagération ridicule et devant des détails controuvés.

Voici, sur les événements de Dijon et la mutinerie de quelques mauvais sujets du 7^e, les détails que nous trouvons dans les journaux et dans nos correspondances.

Sur Dijon d'abord :

« L'universaire de la proclamation de la République par l'Assemblée nationale a été troublé à Dijon par une émeute de la nature la plus grave, par une émeute de la force armée. A la suite de la révue, un grand nombre de gardes nationaux se sont portés sur l'Hôtel de Ville pour délivrer des artilleurs de la garde nationale qui venaient d'être arrêtés. Une faible troupe de la ligne, attaquée à la baïonnette par les gardes nationaux, a courageusement défendu son poste et a gardé les prisonniers. La gendarmerie maltraitée et accablée par le nombre s'est vu enlever les siens.

« Une atteinte aussi grave portée à la discipline, à l'autorité et à la loi, demandait une répression sévère, le gouvernement l'a comprise. Les prisonniers relâchés ont été repris, des mandats d'arrêt ont été décernés contre les hommes qui ont fait de l'uniforme un drapeau pour l'émeute. La cour d'appel a évoqué l'affaire. Mais, avant toute répression judiciaire, le gouvernement devait un exemple aux populations. Sur le rapport de M. le ministre de l'intérieur, M. le président de la République a prononcé aujourd'hui la dissolution de la garde nationale de Dijon. »

Voici maintenant les faits concernant le 7^e léger, faits qui ont une gravité déplorable, mais qui cependant sont loin d'atteindre les proportions d'une révolte de tout le régiment comme certains journaux l'ont avancé :

« Ce n'est pas le 7^e régiment tout entier qui a voulu s'opposer à l'emprisonnement du sergent Boichot, désigné comme candidat à la représentation nationale par les clubs socialistes; ce sont quelques soldats animés et influencés par de mauvais garnements et de mauvais sujets des Bataillons qui se sont ameutés pour empêcher que la justice militaire ait son cours.

« Le général Changarnier, avec sa femme ordinaire, a donné l'ordre de faire enlever ce sous-officier et de le conduire à la prison militaire. Il avait envoyé une voiture cellulaire avec quelques gendarmes mobiles pour opérer cette translation. Les mauvais sujets du régiment se sont ameutés et ont voulu résister aux gendarmes; un piquet du même régiment a été commandé pour soutenir la gendarmerie qui avait été attaquée et maltraitée, mais qui avait opposé un courage et une fermeté inébranlables à ces attaques. Le piquet a fait son devoir, le sous-officier est monté en voiture, et, malgré quelques cris et quelques manifestations, force est restée à la loi et à la justice.

« Le général Changarnier ayant eu connaissance de ces faits et de l'agitation qui se manifestait aux barricades de l'esplanade des Invalides, monta lui-même à cheval, et, suivi de ses aides-de-camp, sans autre force, il allait se rendre sur le terrain de l'émeute, lorsqu'il apprit que tout était terminé et que la discipline avait repris le dessus, même parmi les soldats gâchés qui s'étaient mutinés.

« En effet, ceux-ci n'ont pas tardé à reconnaître leurs torts et même à demander pardon pour leurs actes d'indiscipline. Ils sont rentrés dans l'ordre à la voix de leurs officiers, et même de la presque totalité des sous-officiers, qui ne partagent pas les idées du sergent socialiste, auteur et cause de tout ce désordre. Aujourd'hui le calme est rétabli dans ce régiment. »

Toute cette affaire doit être imputée au colonel du 7^e léger, qui, par sa faiblesse, avait laissé impunis deux cas d'infraction à la discipline militaire. Rien d'étonnant que les mutins se soient sentis encouragés à recommencer une troisième et sans doute dernière fois.

ITALIE.

On lit dans le *Sémaphore* du 8 mai :

« Un voyageur arrivé hier de Civitta-Vecchia, sur la frégate à vapeur *Albatros*, nous a communiqué des détails relatifs à l'affaire du 30 avril qui a eu lieu sous les murs de Rome, à la porte Cavalegeri. Le général Oudinot s'était porté vers la ville, à la tête de sa division forte d'environ 5,000 hommes. Il avait laissé à Civitta-Vecchia M. le colonel Blanchard avec huit cents hommes. Cet officier avait été nommé gouverneur militaire de la place.

« Arrivé devant Rome, le 30 au matin, nos troupes qui s'attendaient à ne trouver aucune résistance, ne virent pas sans surprise le drapeau rouge flotter sur les tours. Sitôt qu'elles se trouvèrent près des murs d'enceinte, elles essayèrent des décharges de mousqueterie et de mitraille qui mirent un grand nombre d'hommes hors de combat. Les révolutionnaires étaient protégés par des travaux de défense qui les mettaient à l'abri de notre feu. Le général, en face d'une défense inattendue et de forces que l'on évaluait à plus de trente mille hommes armés, a donné l'ordre de faire retirer les premières compagnies engagées; mais quelques unes de ces compagnies, indignées du guet-apens dont elles venaient d'être victimes, restèrent sur le champ de bataille pour en tirer vengeance. Ces braves soldats, presque tous tirailleurs, combattaient un ennemi invisible. Ils subirent encore plusieurs décharges meurtrières et, avant de se retirer sur le corps d'armée, laissèrent sur le terrain beaucoup de morts et de blessés. Le général est venu camper à San Paolo, bourg situé au bord de la mer, à 7 heures de Rome.

« Il n'y a pas eu d'autre affaire que celle dont nous venons de parler, et nos pertes, bien que très douloureuses, ont été considérablement exagérées. Nous pouvons donner comme officiel le relevé suivant des morts et des blessés. Le nombre des premiers ne dépasse pas quarante, quant à celui des blessés, il s'élève à cent quatre-vingt-cinq, qui ont été transportés à Civitta-Vecchia, et, de là, embarqués sur une frégate à vapeur qui les a conduits à Bastia. Quarante-cinq blessés sont restés au pouvoir des Romains, qui les ont traités avec humanité. Le 5 de ce mois, le général Oudinot a reçu un message du triumvirat qui lui offrait l'échange de nos prisonniers contre les compagnies lombardes qui se trouvaient à Civitta-Vecchia. Cette affaire a été acceptée, et l'arrangement a dû s'effectuer le lendemain.

« Les renforts qui arrivent de France sont concentrés à Civitta-Vecchia. Le général Oudinot attend à San Paolo, avec sa division, des instructions du gouvernement.

« Telle était, à la date du 5 au soir, la position véritable de notre armée expéditionnaire.

« Il résulte des faits qu'on vient de lire et des renseignements suivants, empruntés aux correspondances italiennes de Rome, que les déplorable événements du 30 avril sont l'effet de la confiance aveugle qu'avaient les chefs de notre armée dans les bonnes dispositions présumées de la population romaine. On croyait recevoir un accueil amical, et l'on a vu comment les partisans de Mazzini ont trompé cette espérance.

« Le *Lombardo* a apporté les journaux d'Italie. Nous y trouvons des correspondances dans lesquelles, comme on pouvait s'y attendre, l'exagération des récits le dispute au ridicule des fanfaronnades. Nous en traduisons quelques extraits, pour faire connaître à nos lecteurs en quels termes les héros des barricades romaines racontent la journée du 30 avril.

« Voici d'abord une lettre du triumvir Mazzini, que nous trouvons dans le *Corriere Livornese* :

« Rome, 2 mai.

« J'espère que tu connais déjà nos bonnes nouvelles; en tout cas, je te dirai brièvement que le 30

il y a eu un combat acharné qui a duré tout le jour, sous les murs et dans la campagne voisine. Les troupes, les volontaires, la garde nationale et le peuple se sont merveilleusement comportés. Toutes les attaques ont été repoussées. On a fait 560 prisonniers. La perte en morts et blessés, du côté des Français, doit avoir été très considérable, la campagne étant encombrée de cadavres.

« Nous avons eu environ 160 morts et blessés.

« Aujourd'hui les Français se retirent vers Civitta Vecchia et j'espère qu'ils nous laisseront la liberté de battre les Napolitains qui s'avancent au nombre de 15,000 : ils seront anéantis.

« Quelle influence auront ces faits prodigieux sur Paris? Il est clair que les Français croyaient entrer ici sans violence; on prétend même que le général Oudinot avait commandé à Rome son dîner pour six heures du soir...

« Giuseppe MAZZINI. »

— Une autre correspondance du 3 mai, adressée au même journal, porte à 1,600 hommes la perte des Français. Elle ajoute que les Romains traitent avec beaucoup d'égards nos prisonniers, que les femmes secourent les blessés et qu'on a envoyé au camp français des paquets de charpie et des chirurgiens.

« Les Français, dit cette correspondance, ont perdu plusieurs officiers supérieurs qui marchaient à la tête de l'état-major, croyant entrer sans obstacle. »

— Une autre lettre du 4 mai porte ce qui suit :

« Aujourd'hui, 20,000 Napolitains, commandés par le roi en personne, seront sous les murs de Rome avec trente pièces de canon. Rome se prépare à une résistance acharnée. Le peuple est décidé à convertir en un affreux désert sa belle et illustre cité plutôt que de la laisser retourner dans les mains des prêtres. Hier, on a brûlé les carrosses du cardinal Antonelli; aujourd'hui on porte nos morts au Capitole dans les carrosses de gala du pape. »

— Au départ des Français de Civitta-Vecchia, le général Oudinot avait adressé à ses soldats la proclamation suivante :

« Soldats, nous acceptons le défi; nous marchons sur Rome. Là vous ne trouverez d'ennemis ni dans le peuple ni dans les troupes romaines.

« Les uns et les autres nous considèrent comme des libérateurs. Nous aurons à combattre des réfugiés de toutes les nations qui oppriment ce pays, après avoir compromis chez eux la cause de la liberté.

« Sous le drapeau français, au contraire, les institutions libérales obtiendront tous les développements compatibles avec les intérêts et les mœurs de la nation romaine.

« Du quartier général de Civitta-Vecchia, le 27 avril 1849.

« Le général en chef,

« OUDINOT DE REGGIO. »

Tout annonce que les troupes napolitaines ont été attaquées avant leur arrivée à Rome par le corps d'armée de Garibaldi qui est allé à leur rencontre. Les passagers du *Lycurgue*, entre Gaète et Civitta-Vecchia, ont entendu le canon dans la direction d'Albano.

Le roi de Naples, qui, comme on vient de le voir dans les correspondances italiennes, marche à la tête de ses troupes, fait arborer partout sans résistance le drapeau pontifical. Il amène avec lui huit mille hommes et cinquante pièces de canon. Les Napolitains ont, dans cette campagne, tout l'avantage d'une position franche. Une des causes de l'échec que nous avons essuyé, vient de l'attitude mixte prise par notre armée. Notre conduite a paru équivoque aux yeux des deux partis qui divisent la population de Rome.

Personne n'a compris le rôle tout pacificateur que nous sommes allés prendre sur ce théâtre de discordes civiles. Les partisans de Pie IX nous ont considérés comme alliés naturels des républicains et n'ont pas osé se fier à nous, tandis que les républicains eux-mêmes nous ont traités en auxiliaires de l'Autriche et de Naples. C'est ce qui fait que les uns et les autres n'ont vu en nous que des ennemis.

M. Napoléon Bonaparte a adressé à la *Presse* la lettre suivante. C'est, selon nous, un acte d'incivilité et d'insubordination; double faute pour tout le monde, mais surtout pour un membre de la famille de l'empereur. A défaut de génie, il faut avoir au moins du jugement et du tact.

Paris, ce 4 mai 1849.

Monsieur le rédacteur,

Je m'étonne que le *Moniteur* contienne un démenti donné à un bruit trop absurde pour être rele-

Si je n'ai pas vu M. le président de la République, c'est que je n'ai pas cru devoir aller à l'Élysée depuis mon retour.

Quant à la phrase qui dit que : le président doit montrer sévère envers tous les membres de sa famille qui ne se conforment pas strictement à leur devoir, elle ne peut s'appliquer à moi; ce que j'ai fait, j'avais le droit et le devoir de le faire.

Je ne veux pas signaler ici ceux qui ont manqué aux convenances, mais si les ministres sont désireux de faire connaître la vérité, qu'ils donnent des explications à la tribune nationale. C'est là que je leur répondrai.

Recevez, etc, etc. Napoléon BONAPARTE.

D'après les explications que nous recevons à l'instant d'une personne bien informée, qui depuis plusieurs jours a toutes les dépêches expédiées au gouvernement, le général Oudinot avait reçu l'ordre de ne pas attaquer et il y est resté fidèle. Connaissant les intentions de résistance du gouvernement romain, et sachant qu'on s'opposerait à l'entrée de ses troupes, il a pris position à quelques lieues de Rome pour attendre des renforts, et régler sa conduite d'après les événements qui se présentent. Il faut donc croire que l'échec dont il est question est fort problématique, ou que du moins il est loin d'avoir les proportions d'une défaite.

On assurait ce matin à l'Assemblée qu'un corps de troupes de 50 ou 40,000 Prussiens s'avancait vers la Bohême pour prendre fait et cause en faveur de l'empire autrichien contre les Hongrois. On conçoit avec quelle réserve il faut accueillir de pareilles nouvelles.

Le 7^e léger a quitté Paris dans la nuit, disait-on, à l'Assemblée nationale. Ce régiment allait être dirigé sur l'Algérie. S'il faut s'en rapporter aux paroles de quelques représentants ordinairement bien informés, le sergent-major Boichot est toujours à Vincennes.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Les clubs et les sociétés secrètes, voulant profiter de l'émotion causée dans le camp des invalides par l'insubordination d'un certain nombre de soldats du 7^e léger, envoient des ouvriers rôder autour du camp. L'autorité redouble sa surveillance sur les mouvements de ces rôdeurs; il devient très urgent que la nouvelle Assemblée se réunisse.

Hier a eu lieu à la barrière des Poissonniers un banquet des ex-gardes républicains. Sur 600 individus conviés 300 à peine s'y sont rendus, et encore dans ce nombre les gardes républicains ne figuraient qu'au nombre d'une centaine; aucun chef de parti ne dirigeait cette réunion socialiste. Plusieurs toasts très violents ont été portés, les plus démagogiques par des femmes. Aucun désordre n'a suivi cette fête écarlate.

Le général Delva, envoyé en France et en Angleterre par la République d'Haïti, pour traiter la question dominicaine, vient d'arriver à Paris, venant de Londres, où il s'est d'abord rendu. On assure que lord Palmerston n'a pas voulu faire de concessions et qu'il maintiendrait la reconnaissance de la République dominicaine.

Une cérémonie a eu lieu le 5 mars, à dix heures du matin, à l'Hôtel-des-Invalides, pour célébrer l'anniversaire de la mort de l'empereur Napoléon.

M. Jérôme Bonaparte, gouverneur de l'Hôtel et le général Petit présidaient cette cérémonie, et conduisaient le deuil.

A onze heures, le président de la République est entré dans la chapelle, accompagné de M. Odilon Barrot, président du conseil et ministre de la justice; de M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur; de M. le ministre des affaires étrangères, et de M. le ministre de la guerre.

Plusieurs membres du corps diplomatique, une foule d'anciens officiers de l'empire, revêtus de leurs vieux uniformes, assistaient à cette cérémonie.

Le comité de la justice, saisi de l'examen de la proposition subsidiaire d'amnistie déposée par MM. Lagrange, Laussedat et Crémieux, s'est réuni ce matin.

On sait qu'il s'agit de restreindre à ceux des transportés arrêtés après le 27 juin, le bénéfice de la clémence invoquée en faveur de tous par l'article 2 de la proposition relative à la célébration de l'anniversaire du 4 mai.

Le comité s'est ajourné à lundi.

Un banquet socialiste a eu lieu à Troyes, ces jours derniers. Six cents convives à peu près y assistaient. Le citoyen Pierre Leroux, qui en faisait les honneurs, a prononcé un long discours, où il a passé

en revue tous les événements depuis l'origine du monde jusqu'à notre pauvre siècle. Après bien des digressions, le citoyen orateur en est venu à démontrer que Jésus Christ était le premier socialiste du monde, et cet aperçu a clos l'improvisation. A ce moment, la foule des curieux qui, pour la plupart, étaient des ouvriers, a couvert de huées la voix de l'orateur, des pierres même lui furent lancées. Il fallut forcément lever la séance.

On rapporte que dans la bagarre, le citoyen Pierre Leroux, voulant franchir la haie d'un voisin, fut assez durement accueilli par le propriétaire, peu sensible au grand nom que venait de décliner le délinquant.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 7 mai 1849. — Présidence de M. Marrast.

A une heure la séance est ouverte.

L'Assemblée adopte, après une discussion insignifiante entre MM. de Trédern, de Planat et Lacrosse, ministre des travaux publics, un projet de loi accordant un crédit de 15 millions de francs pour le chemin de fer de Tours à Nantes.

Le scrutin de division sur ce projet, donne le résultat suivant :

Pour,	548
Contre,	29

La chambre passe à la discussion du projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 3,200,000 fr. pour le chemin de Vierzon au Bec-d'Allier.

Après une délibération sans importance, la chambre passe aux articles.

Art. 1^{er}. Une somme de 3,200,000 fr. est affectée à l'achèvement des travaux à la charge de l'Etat, sur le chemin de fer de Vierzon au Bec-d'Allier. Adopté.

Art. 2. Sur le crédit ci-dessus, une somme de 3 millions déjà inscrite au chapitre 17 du ministère des travaux publics, est affectée à cette dépense pour l'exercice 1849.

Les 2,200,000 fr. restants seront crédités, s'il y a lieu, sur les exercices subséquents. Adopté.

Art. 3. Les plans généraux et devis des bâtiments des stations seront, au fur et à mesure de leur approbation par le ministre des travaux publics, déposés aux archives de l'Assemblée nationale. Adopté.

Le scrutin sur l'ensemble donne le résultat suivant :

Nombre des votants,	582
Pour l'adoption,	567
Contre —	15

La chambre a adopté.

La chambre passe à la discussion du projet de loi relatif à un crédit de 571,000 fr. pour le chemin de fer de Montpellier à Nîmes.

Après quelques observations de M. de Panat, rapporteur et une réponse de M. Lacrosse, ministre des travaux publics, la chambre passe aux articles.

Art. 1^{er}. Une somme de trois cent soixante et onze mille francs est affectée à la liquidation des entreprises du chemin de fer de Montpellier à Nîmes. Adopté.

Art. 2. Sur le crédit qui précède, une somme de deux cent mille francs, déjà inscrite au chapitre 17 du budget du ministère des travaux publics, est affectée à cette dépense pour l'année 1849.

Les 171,000 francs restants seront crédités, s'il y a lieu, sur les exercices subséquents. Adopté.

Le scrutin de division sur l'ensemble du projet donne le résultat suivant :

Pour,	544
Contre,	17

M. Lecour, représentant des colonies donne sa démission.

M. Emmercy dépose le rapport sur le chemin de fer de Paris à Lyon.

M. le président donne une troisième lecture de la loi sur les majorats et substitutions.

Aucun membre ne demandant la parole, les articles votés à la seconde lecture sont maintenus, et la loi est définitivement adoptée.

M. Jules Favre demande la parole pour des interpellations sur des faits nouveaux survenus en Italie. (Profond silence.)

Citoyens, dit-il, des événements nouveaux tiennent l'Assemblée en suspens. J'ai interrogé M. le ministre des affaires étrangères, il m'a répondu qu'il n'avait pas de nouvelles assez sûres pour prendre la parole et tirer l'Assemblée de son anxiété.

L'orateur rappelle qu'il a été un des premiers à demander une intervention en Italie. Quel devait être le but de cette intervention? Une protection en faveur de la liberté, une protection contre l'Autriche.

Personne n'avait pu supposer qu'elle serait tournée contre tous nos intérêts, contre la République romaine. L'engagement pris par les ministres était conforme à cette opinion. Vous savez ce qui s'est passé; nous n'avons trouvé aucune résistance à Civitta-Vecchia. A Rome, ce n'est pas la protection que nos troupes ont apportée; c'est le régime de la force. Le lieutenant de notre gouvernement, qui prétend combattre l'anarchie à Rome, y a trouvé un gouvernement organisé. Les troupes françaises et romaines en sont venues aux mains, au mépris des engagements pris par les ministres. Que la responsabilité

du sang répandu retombe sur les imprudents qui nous ont joués! (Bravos à gauche.) On nous a trompés; nous devons vouloir ne plus l'être; nous avons demandé des renseignements à M. le ministre des affaires étrangères. Il nous a dit qu'il avait reçu une dépêche télégraphique, d'où il résulte que notre général aurait été appelé par les populations romaines; que, se rendant à cet appel, il aurait trouvé de la résistance; que, dès lors, il se serait arrêté, en attendant des renforts.

Voilà la réponse; mais des nouvelles plus récentes, et qui malheureusement paraissent fondées, annoncent que nos soldats sont arrivés aux portes de Rome, qu'ils ont trouvé de la résistance, que le sang a coulé; enfin, que nous avons été contraints de nous retirer. Ainsi, au moment où l'on nous annonçait que l'on allait en Italie pour protéger la liberté, on se réservait de tourner nos armes, non pas contre l'Autriche, mais contre la liberté romaine. On ne voulait forcer en rien la liberté des peuples; et l'on traîne à sa suite un gouvernement réprouvé par Rome, la domination papale!

Voix de gauche: Un gouvernement de jésuites!

M. FAVRE: J'en prends à témoin l'Assemblée, quand elle a donné son approbation à l'expédition, elle n'entendait pas que nos armes fussent tournées contre les Italiens. Elle entendait que nous allions nous porter intermédiaires entre le fort et le faible; empêcher que la liberté succombât sous les armes autrichiennes. Telles étaient les promesses faites par les ministres. Il devient évident qu'ils avaient une arrière-pensée. Ils ont compromis nos armes dans une guerre impie!

Que doit faire la chambre? Il me semble impossible qu'elle ne nomme pas, séance tenante, une commission chargée d'examiner les instructions données à nos agents. Le temps presse.

Je viens de lire des correspondances particulières, où il est dit que nos troupes ont livré cinq assauts aux barricades romaines; 150 hommes seraient tués; 700 seraient blessés. Elles auraient été obligées de se retirer. Et c'est dans de pareilles circonstances que vous accorderiez des renforts! Non! non!

D'après le rapport que fera la commission que je propose de nommer, le chef de l'expédition devra être immédiatement rappelé et désavoué. Deux représentants iront porter à Rome la volonté et les véritables intentions de l'Assemblée nationale.

Si l'Assemblée ne proteste pas immédiatement, notre renom sera perdu en Europe. La France a été, en tout temps, quand elle a été dirigée par des hommes dignes d'elle, la France a été le chevalier de la liberté. Voyez-la en Italie lors de la première République! Voyez-la en Amérique!

M. ODILON-BARROT, PRÉSIDENT DU CONSEIL: Je croyais que des interpellations adressées au gouvernement avaient pour but d'éclaircir des faits avant que de porter un jugement. Nous n'avons pas à attendre de nos adversaires autant de justice et de réserve. Vous venez d'entendre en quels termes on a qualifié des faits sur lesquels on n'a aucune certitude. Des hommes connus sont accusés d'avoir manqué de foi! J'en appelle au souvenir de l'Assemblée. Quand nous sommes venus lui demander des crédits pour l'expédition décidée par elle, nous avons déclaré que nous allions en Italie sinon pour sauver la République romaine, du moins pour sauver la liberté.

La séance continue.

Bulletin électoral.

La circulaire suivante a été adressée aux électeurs du Rhône:

Unis dans une même pensée d'ordre et de conservation, nous avons oublié les nuances politiques qui nous avaient séparés, et nous n'avons plus qu'une préoccupation, qu'un but, le salut de la société par le respect de la Constitution, de la République et de son président.

C'est dans ces sentiments que nous avons délibéré sur les candidatures à vous présenter et que nous recommandons aujourd'hui à vos suffrages les noms suivants:

AUBERTHIER, représentant du peuple. — Ses votes pendant la législature qui vient de s'écouler le désignent assez à votre choix. Pris dans les rangs des ouvriers, il en a représenté toutes les bonnes tendances, toutes les excellentes qualités. Il a été à la hauteur de sa mission dans des moments difficiles, et la gratitude publique a marqué sa place dans la nouvelle chambre.

BACOT, adjoint au maire de Lyon. — Personne à Lyon n'a oublié la noble conduite de M. Bacot, lors de l'enlèvement de M. Tebouret; son énergie dans cette circonstance est présente à toutes les mémoires. Comme procureur de la République il a fait preuve du même courage en se présentant lui-même dans les clubs les plus violents pour y interpellier les orateurs, les sommer de cesser leurs provocations et les menacer de les faire arrêter si sa voix n'était pas entendue. Ce sont là les témoignages d'une résolution de caractère dont les membres de la nouvelle chambre auront peut-être l'occasion de donner plus d'une preuve.

On a dit que M. Bacot appartenait aux sociétés secrètes; la fausseté de cette imputation a été établie par les témoignages les plus irrécusables devant les deux commissions de leurs comités réunis.

On a dit que M. Bacot avait figuré dans les insurrections qui ont ensanglanté la ville de Lyon, cette accusation était aussi fautive que la première. Il a été adjoint devant les deux commissions que M. Bacot était dans les

rangs de la garde nationale en 1831 et qu'un client lui sauva la vie au moment où les insurgés allaient le précipiter dans la Saône. En 1834, au moment où éclata l'insurrection, il était à la préfecture; il ne put rentrer à son domicile, et il passa les quatre jours de luttés dans le bâtiment de la préfecture.

Tous ces faits ont été prouvés devant les deux commissions de la manière la plus positive. Les qualités de M. Bacot, son caractère énergique, son courage à toute épreuve et son dévouement complet à l'établissement d'une République sage et modérée le désignent comme l'un des plus dignes de vos suffrages.

BOISSIEU (Alph.), membre de l'Académie de Lyon. Attaché à un ancien parti, qui demande sa place dans les rangs des défenseurs de la société, M. de Boissieu s'incline devant le suffrage universel et la souveraineté nationale. A ce titre il a signé la déclaration du comité conciliateur qui proclame le respect de la Constitution, de la République et de son président. L'inscription sur la liste du nom de M. de Boissieu est un gage de cette conciliation que nous désirons tous voir s'effectuer entre tous les hommes dévoués à la défense de la société.

DALAIN, membre du conseil général, juge de paix à l'Arbresle. — Le caractère de M. Dalain, son dévouement au pays l'avaient fait porter au conseil général, qui le nomma son secrétaire. Dans tous les votes préparatoires des cantons de l'arrondissement rural de Lyon, son nom est sorti de l'urne. Il s'est trouvé inscrit sur la liste par le choix constant des populations rurales.

GOUJON, ancien fabricant, ancien président des prud'hommes, ancien délégué au conseil général des manufactures. — L'industrie de Lyon devait enfin se faire représenter à la chambre; son importance lui défendait de s'abstenir plus longtemps. Le choix de M. Goujon répond à ce besoin, et comme prud'homme, il a connu les intérêts divers des fabricants et des ouvriers. Nul mieux que lui ne peut donner à la chambre des renseignements pratiques et sûrs. L'ouvrier et le fabricant seront donc ensemble à la chambre pour y représenter tous les intérêts. En même temps, il donne leur part dans la fusion, aux comités napoléoniens, qui sont d'accord avec la nation entière pour soutenir énergiquement l'élu du 10 décembre, le président Louis-Bonaparte.

LEBON-DESMOTTES, général de brigade. — L'armée devait être représentée parmi les élus qu'enverra à la chambre un département aussi important que celui du Rhône, et qui doit tant à l'armée des Alpes. Le général Lebon-Desmottes, présenté par l'arrondissement de Villefranche, est un loyal soldat, un bon citoyen, dévoué à son pays, sans préoccupation de parti, et il défendra énergiquement l'ordre et le gouvernement actuel aux jours de danger.

FERROUILLAT, représentant du peuple. — Nommé à un moment de crise, M. Ferrouillat a traversé des instants difficiles. L'opinion publique lui tient compte du bien qu'il a fait, et voit en lui un défenseur assuré de l'ordre et de la liberté. Il a montré un dévouement absolu et un zèle constant pour les intérêts du département, et une nouvelle nomination lui permettra d'utiliser, à notre profit, l'expérience acquise pendant la dernière législature.

MORTEMART, représentant du peuple. — M. Mortemart vous est trop connu pour que nous ayons besoin de vous en entretenir. Qu'il nous suffise de dire que, dans l'arrondissement de Villefranche, la reconnaissance publique lui a donné l'unanimité des voix dans les scrutins préparatoires qui ont eu lieu.

REVEIL, maire de Lyon. — Nous ne nous permettrons pas d'ajouter un mot à la suite de ce nom; nous ne pourrions rien dire que la population entière de Lyon n'ait dit avant nous. M. Reveil a eu le rare talent de concilier des hommes profondément divisés, d'écarter, par sa fermeté et sa sagesse, toutes les difficultés, en même temps que sa capacité administrative ouvrait une voie nouvelle à la marche des affaires municipales. Envoyé à Paris, il dirigera, par son esprit, par sa correspondance et par ses fréquents voyages, l'administration qui a fonctionné jusqu'ici avec lui; et auprès du ministère et de la chambre, il plaidera avec plus de force et d'efficacité pour les grands intérêts de la ville qui ne reçoivent point de satisfaction faute d'être suffisamment défendus.

La nomination de M. Reveil est donc à la fois un hommage de la reconnaissance publique et un acte intelligent pour la défense des intérêts considérables du département et de Lyon en particulier.

RIVET, représentant du peuple. — En septembre dernier, le département du Rhône envoya M. Rivet à la chambre, en souvenir des liens anciens qui l'unissaient à lui. M. Rivet a justifié toutes nos espérances, et la confiance de l'Assemblée nationale vient de le faire entrer au conseil d'Etat. Il est prêt à sacrifier cette haute position, et son élection répandra aux sympathies de toute la population.

VAUXONNE, membre du conseil général. — La réputation de talent de M. Vauxonne est trop bien établie pour que nous croyions nécessaire de la rappeler. Dévoué aux idées libérales, il a laissé dans la magistrature de brillants souvenirs, et il apportera au gouvernement un concours franc, actif et éclairé.

Electeurs! nous vous avons dit le résultat de nos travaux. Au nom de la société qu'il faut sauver, de l'ordre qu'il faut défendre, au nom de la Constitution, de la République et du président autour desquels il faut s'u-

nir, faites valoir vos sympathies particulières, faites le sacrifice de vos préférences et adoptez cette liste du témoignage de conciliation véritable.

Il faut combattre l'anarchie. Songez-y; l'union seule peut vous donner le succès.

Lyon, 7 mai 1849.

Pour le comité général des sections réunies ;
Le président, Nicod d'Arbent.

Les vice présidents, P. Desgrand, Periolas.
Les secrétaires, Faye fils, L. Portier, Saby, Thimonnier aîné.

Le trésorier, Ch. Gautier.

Les membres de la commission de conciliation :
Guyenot, Chevalier-Tivet, Goiran aîné, Ducruet, Jance, Bruyn, Matrod, Charbonnier, Richard-Vitton, Loyson, Pelin, Fayolle.

Hier, en passant devant les angles de rues, nous apercevions des groupes nombreux prenant connaissance des affiches multicolores et des listes différentes des candidats à l'Assemblée législative. Plusieurs ouvriers honnêtes gémissaient de voir que le parti modéré avait trois affiches différentes, tandis que l'anarchie n'en a qu'une, du plus beau rouge comme papier et comme couleur politique. « Il paraît qu'on ne s'entend pas, » disaient-ils. On s'est parfaitement entendu, et la liste que nous publions en tête de notre journal n'est que le résultat de tous les comités de sections réunis avec le comité conciliateur. Mais on ne peut empêcher à un comité républicain constitutionnel, dont on a toujours ignoré l'existence, et à un comité napoléonien, qu'on ne connaît pas davantage, on ne peut pas, disons-nous, leur empêcher de venir jeter le trouble et la désunion dans le parti modéré. Heureusement leur influence sera nulle.

Nous prévenons nos lecteurs, et nous les prions de faire savoir à toutes les personnes qui pourraient l'ignorer que le comité napoléonien et le comité républicain constitutionnel sont des comités isolés qui se sont formés d'eux-mêmes, tandis que le comité central des sections réunies est un résultat de l'élection, et, par conséquent, présente en réalité toutes les garanties d'une véritable union du parti modéré.

Tel doit être le but des élections prochaines, et il faut éviter toute division qui, tout en nous affaiblissant, assurerait le triomphe des communistes.

Nouvelles de Lyon.

La promenade du cours du Midi mérite la plus grande attention de la part de notre autorité municipale. Nous voyons avec plaisir qu'elle s'occupe activement des améliorations qu'on pourra faire à cette magnifique avenue qui est appelée à devenir la promenade la plus fréquentée de la ville à cause du débarcadère du chemin de fer et de la grande animation que prendra alors ce quartier aujourd'hui un peu retiré. Déjà la nouvelle route tracée entre les deux ponts lui donne une physionomie nouvelle; il faut espérer qu'on se hâtera de terminer les remblais qui sont en cours d'exécution, afin que le public puisse, dès la belle saison, entrer en jouissance des améliorations nouvelles.

— Hier matin, vers dix heures et demie, un coup de tonnerre d'une intensité peu commune a failli causer de nombreux accidents par la frayeur qu'il a occasionnée aux chevaux attelés sur le quai du Rhône et sur le pont de la Guillotière. Les chevaux d'une diligence, entr'autres, s'étaient emportés à la descente du pont de la Guillotière; heureusement la cessation du bruit a permis au postillon de calmer leurs efforts et de les retenir avec l'aide de plusieurs passants qui lui ont de suite prêté main-forte.

— On lit dans le *Moniteur universel* :

« Le président de la République arrête : M. Bryon, conseiller à la cour de cassation, est nommé premier président à la cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Belbeuf, démissionnaire, admis à faire valoir ses droits à la retraite. »

— Dans la journée du 2 mai, quelques mutins mal-intentionnés voulaient faire la contrebande au détriment de l'octroi de la Guillotière. L'employé qui voulait les saisir avait été violemment menacé, et, sans doute, les menaces eussent été mises à exécution sans l'assistance vigoureuse de cinq soldats du 32^e de ligne qui, dans cette occasion, se sont conduits d'une manière digne d'éloges. Ce sont les nommés Kauffmann, Guillaume, Allambert, Jacquelin et Midler. Ces braves soldats disaient chaleureusement à ceux qu'ils aidaient à prendre en fraude, qu'ils n'étaient point des *Voraces* comme le *Républicain* et le *Peuple souverain* voulaient bien le dire pour le succès de leur cause; mais qu'au contraire, ils seraient toujours les plus fermes soutiens de l'ordre et les défenseurs de la patrie, aussi bien contre ses ennemis du dedans que contre ceux du dehors.

— Le 5 du courant on a recueilli dans la gare, en face de la cristallerie de la Guillotière, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 48 à 50 ans, et dont la mort paraissait remonter à quelques jours.

Cet homme n'avait sur lui aucun papier qui ait pu le faire connaître; ses vêtements ne portaient aucune marque, sauf un mouchoir de poche marqué J. R.

— Un commencement d'incendie a eu lieu samedi dans la grande cristallerie de la Guillotière, mais grâce aux prompts secours des ouvriers de l'établissement, le feu a été éteint avant qu'il ait pu occasionner de graves dégâts.

— Le sieur Magat, jardinier à la Guillotière, chemin du Sacré-Cœur, travaillait avec d'autres ouvriers, lorsqu'une pompe en bois, qu'ils avaient dressée et maintenue par une corde, lui est tombée sur la tête et lui a fait de graves blessures. M. Racurt, médecin, appelé sur les lieux, lui a prodigué les soins les plus empressés, mais le crâne était brisé, et après un premier pansement, le malheureux Magat a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Il paraît que l'intervention russe en Autriche a donné lieu à un profond dissentiment parmi les membres du cabinet autrichien. C'est à une voix seulement de majorité que le conseil a accepté les offres de l'empereur de Russie.

Les nouvelles de Hongrie répandues à Vienne les 30 avril et 1^{er} mai, étaient d'une nature fort peu rassurante pour les armes autrichiennes. On disait que les troupes impériales avaient éprouvé un nouvel échec et avaient été obligées de se repier sur l'extrême frontière de l'Autriche et que les magyars avaient établi leur quartier général près de Presbourg. On attendait 12,000 Russes de Cracovie qui avaient dû prendre le chemin de fer du nord pour venir renforcer le corps du général Wohlgemuth, mais on ne croyait pas qu'ils pussent être arrivés avant le 5 ou le 6 mai.

— On écrit de Breslau, 30 avril :

« Suivant des nouvelles dignes de foi, arrivées aujourd'hui de Cracovie, un corps d'armée russe entrera demain, 1^{er} mai, sur le territoire de cette ville. Le ministère des affaires étrangères a permis le passage par la Silésie d'un corps auxiliaire russe, pour se rendre en Autriche. Il prendra à Myslowitz le chemin de fer de la Haute-Silésie, qui le transportera, par Cosel, à Oderberg. La direction du chemin de fer de la Haute-Silésie a reçu la nuit dernière, de Berlin, par dépêche télégraphique, l'ordre de prendre avec les directions de chemins de fer que la chose concerne, les arrangements nécessaires; la direction du chemin de fer de l'empereur Ferdinand a reçu l'ordre de recevoir immédiatement ces troupes sur le chemin de fer du Nord après leur arrivée à Oderberg. »

« On évalue à 100,000 hommes les troupes russes qui vont être concentrées en Pologne, en destination de la Gallicie et de l'Autriche. Dès que cette concentration sera opérée, l'empereur arrivera dans le voisinage. »

— On écrit de Vienne, 30 avril :

« De grands transports de blessés sont encore arrivés ici la nuit dernière et ce matin par des bateaux à vapeur, et l'on en attend de nouveaux aujourd'hui même. C'est un spectacle déchirant que de voir ces malheureux qui, dans leurs souffrances, envient le sort de leurs camarades tués sur le champ de bataille par les balles ennemies. »

« Notre crise ministérielle partielle n'est pas encore terminée; mais il est certain que le comte Stadion ne reprendra pas son portefeuille. On n'est pas encore d'accord sur le choix de son successeur. »

— La nouvelle d'un engagement sanglant près d'Aes se confirme; mais on n'a aucun détail.

Kossuth a publié une proclamation qui déclare que la Hongrie et les paysans qui en dépendent sont indépendants et séparés de la dynastie de Habsbourg-Lorraine.

— Les étapes des troupes russes sont déjà exactement indiquées, et l'on peut s'attendre à les voir entrer en Hongrie d'ici au 6 mai.

— Des voyageurs arrivés de Vienne à Breslau, le 30 avril, rapportent que, suivant des nouvelles parvenues à Vienne la veille, les Hongrois ont franchi le Danube et pris Raab. S'il en est ainsi, le corps d'armée du ban est tout-à-fait séparé du gros de l'armée autrichienne.

A. MEINEL, gérant.